



7- INTÉGRER LA SANTÉ MENTALE DANS SES PRATIQUES MANAGÉRIALES

Compétences visées :

Prendre en compte les enjeux de santé mentale dans le cadre des organisations professionnelles, prévenir la dégradation de la santé mentale des collaborateurs en adaptant l'organisation des équipes et en expérimentant des bonnes pratiques d'accompagnement managérial.

Argument général

Aujourd'hui, la santé mentale reste bien souvent un sujet tabou et plus que jamais un enjeu dans le monde du travail. Les personnes se sentent fragilisées dans leur travail n'osent pas en parler, les managers se sentent souvent démunis sur ce sujet alors que des solutions existent et des approches s'avèrent efficaces. Les directions des ressources humaines peinent encore à définir le rôle de l'organisation professionnelle et à trouver des solutions concrètes de prévention et d'accompagnement pour aider les salariés.

Par crainte d'en parler, de mal faire ou du jugement, on attend souvent trop longtemps avant d'engager le dialogue, de faire appel aux relais pertinents et de mettre en place des accompagnements favorables au maintien dans l'emploi des personnes en difficultés.

Objectifs de la formation :

- Découvrir la santé mentale et les répercussions sur la vie au travail lorsqu'elle se dégrade
- Déconstruire les idées reçues qui font barrage
- Connaître les signaux d'alerte
- Comprendre son rôle, ses responsabilités et ses limites
- Intégrer les RPS et la question de l'environnement de travail comme facteur protecteur
- Apprendre à ouvrir le dialogue sur le sujet
- Connaître les ressources et orienter

Durée

- 7 heures, 1 journée
- De 9h à 17h

Modalités

- Présentiel et distanciel

Lieu

- France métropolitaine

Tarifs

- 2100€ (secteur public, ESS), 2250€ (entreprises)

Programme de la formation

La formation permet de sensibiliser les professionnels en situation de management d'équipe aux problématiques de santé mentale au travail et de les outiller pour faire face aux situations rencontrées.

Elle donne des clés pour comprendre et prévenir en apportant des éclairages sur les vulnérabilités psychologiques, les facteurs de risques, les signaux faibles, le burn-out, l'épuisement professionnel.

Les professionnels abordent leur rôle de manager, notamment comment adopter des postures facilitatrices, mettre en place des adaptations favorables, mobiliser les ressources et identifier des appuis.



Intervenant

- Formateur expert en "santé mentale et travail"

Méthodologie et supports

- Apport de contenu
- Ateliers de réflexion
- Mises en situation, jeux de rôle
- Analyse de pratique
- Temps d'échange

Participants

- Managers, responsables des ressources humaines, responsables QVCT, référents handicaps, dirigeants

Évaluation

- Questionnaire d'évaluation au démarrage
- Questionnaire d'évaluation des acquis

Modalités et délais d'accès

- Intra : sur demande

Effectif minimum : 8
Effectif maximum : 12

Délais de réservation pour les formations intra : 45 jours calendaires avant la date demandée

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Santé Mentale France pour l'organisation pédagogique de cette action de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins par mail à contact@santementalefrance.fr



Contact

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription :

Pôle formation et sensibilisation
01 82 83 00 35 - 07 64 46 08 22
formations@santementalefrance.fr
santementalefrance.fr